

Rien de plus propre à rendre l'Écriture-Sainte familière aux ministres du Seigneur, en leur faisant lire ou chanter successivement toutes les parties de ce livre divin; tandis que dans l'ancien Bréviaire, où les répétitions sont fréquentes, il en est plusieurs qui restent dans l'abandon ou se présentent très-rarement. De plus, les Antiennes & les Responsoires sont rédigés avec soin, & bien assortis aux circonstances; les légendes épurées par la critique (a); les hymnes bien latines & même poétiques, plusieurs sont d'une grande beauté: & si on excepte la division des Psaumes, mutilation contre nature qui de ces sublimes Odes ne font qu'un morcelage insipide & souvent inintelligible (b), l'on ne peut qu'applaudir à ce nouveau rit dans la récitation de l'Office. — D'un autre côté, l'ancien a pour lui l'âge & le respect qui y est attaché; il a l'univer-

(a) Elles ne doivent pas l'être cependant au point de s'accorder toujours avec Baillet, comme l'auteur semble le croire. Si cet *hypercriticus*, comme l'appellent avec raison les Bollandistes, étoit juge sans appel dans cette matière, non-seulement les Actes des Saints, mais les règles générales de l'histoire & de la critique, recevraient les plus funestes atteintes.

(b) Vues sur cette espèce d'assassinat littéraire & scripturistique, 1 Août 1786, p. 491. — 15 Nov. 1786, p. 472. — *Dict. hist.* art. QUIGNONES. Moyen de l'éviter dans le nouveau Bréviaire, 15 Nov. 1786, p. 472. — Pourquoi le Psaume *Beati immaculati* peut être divisé sans inconvénient, 1 Août 1786, p. 491.